



FILIÈRE GRANDES CULTURES BIO EN NORMANDIE



État des lieux de la production biologique | Décembre 2025

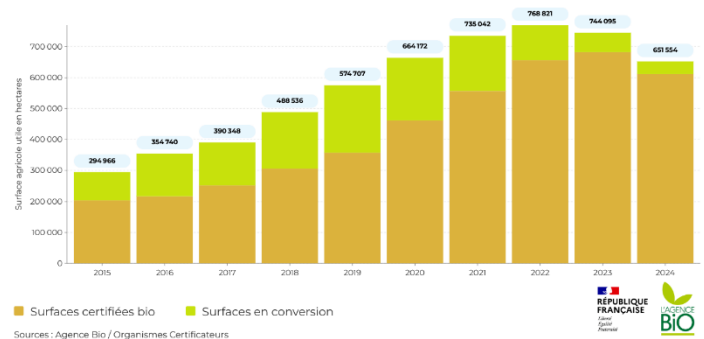
EN FRANCE

Chiffres clés :

- 19 959 fermes étaient en Grandes Cultures bio en 2024, soit -7,5% de moins qu'en 2023.
- 610 995 hectares en Grandes Cultures bio en 2024, soit une diminution de 10,3% par rapport à 2023.
- 40 559 hectares en conversion en 2024, ce qui représente -36,1% par rapport à 2023, dont 19 874 ha en conversion 1^{ère} année et 20 686 ha en conversion 2^{ème} année.



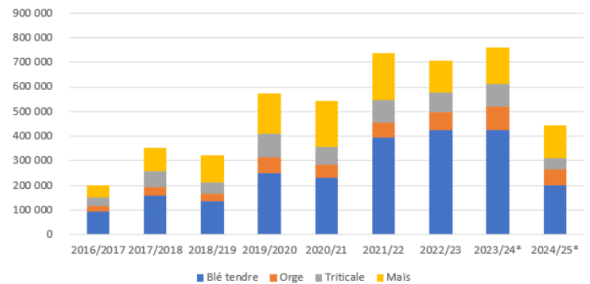
ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION
France entière - Grandes cultures : Toutes les grandes cultures



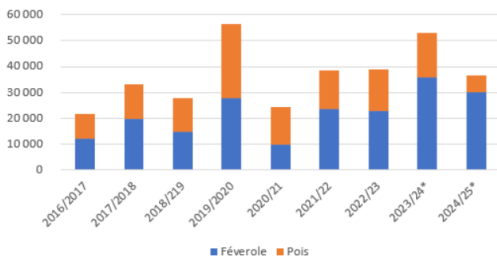
ÉVOLUTION DE LA COLLECTE NATIONALE

Après une progression de +8 % de la collecte des quatre principales céréales biologiques (blé tendre, orge, triticale et maïs) en 2023-2024 — hausse portée notamment par le maïs et l’orge — la campagne 2024 marque un net recul. Cette diminution, liée à la fois à la baisse des rendements et à la réduction des surfaces cultivées, est particulièrement marquée pour le blé (-53 %) et le triticale (-48 %), et reste significative pour l’orge (-33 %) et le maïs (-11 %).

Evolution de la collecte des 4 céréales bio françaises



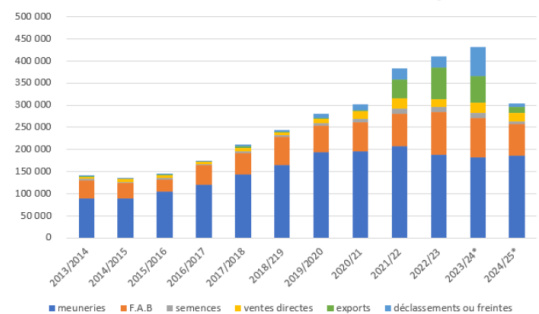
Evolution de la collecte des protéagineux bio français



La campagne 2024 se caractérise par une forte diminution de la collecte de protéagineux, surtout pour le pois, dont les volumes chutent de 62 %, tandis que la féverole recule plus modérément (-16 %)

En 2023/24, la demande en blé tendre en meunerie avait encore reculé (-4 %), mais une légère reprise était attendue en 2024/25. La demande des fabricants d’aliments du bétail (FAB) continuait de se contracter, en raison des difficultés des filières animales et du recours accru à d’autres céréales. Les exports sont restés élevés en 2023/24, mais devraient fortement diminuer avec l’évolution de l’équilibre offre-demande. Enfin, pour assainir le marché, environ 15 % de la collecte avaient été déclassés en conventionnel en 2023/24.

Evolution des utilisations du blé tendre bio français



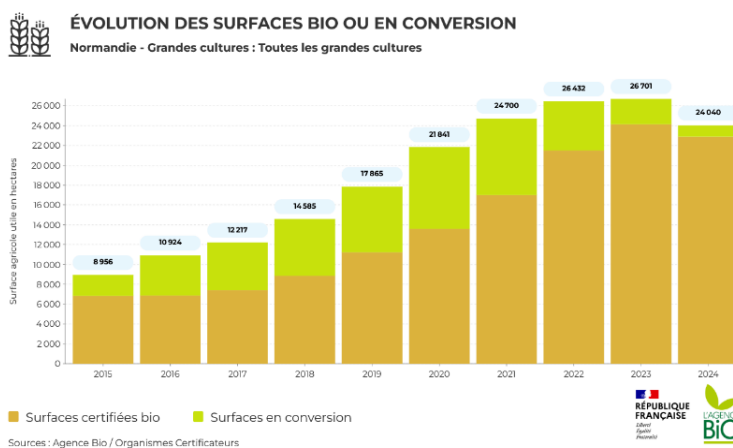
EN NORMANDIE

La Normandie conserve une forte spécialisation laitière, avec une large prédominance des prairies et fourrages dans les surfaces bio régionales. Après plusieurs années de croissance soutenue, la dynamique de conversion s'est nettement ralentie : les surfaces en conversion ont reculé d'environ 46 % entre 2022 et 2023. Les grandes cultures bio (céréales et oléo-protéagineux) représentent une part minoritaire mais stable des surfaces, après leur forte expansion entre 2018 et 2021. La filière bio normande se trouve aujourd'hui dans une phase de consolidation, marquée par une stabilisation des volumes et une recherche d'équilibre entre l'offre, les débouchés et la rentabilité des exploitations.

Chiffres clés :

- 793 fermes étaient en filière Grandes Cultures bio en Normandie en 2024, soit 7,7% de moins qu'en 2023.
- 22 886 hectares en Grandes Cultures bio en 2024, soit une diminution de 5,2% par rapport à 2023.

En Normandie, les surfaces de céréales certifiées bio ont augmenté de 18 % entre 2021 et 2022. En revanche, les surfaces en conversion ont commencé à diminuer à partir de 2023 : seulement 9 300 ha étaient en conversion, soit un recul d'environ 46 % par rapport à l'année précédente. Ce repli des surfaces, observé tant au niveau régional que national, s'explique principalement par un ralentissement de la demande et des débouchés limités ou saturés pour les céréales bio



LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE CÉRÉALES BIO EN NORMANDIE

En Normandie, on recense moins d'une dizaine de moulins certifiés en Agriculture Biologique. Certains transforment exclusivement des céréales issues de l'agriculture biologique, tandis que d'autres fonctionnent en mixité. Ces moulins bio normands s'approvisionnent principalement en céréales françaises, le plus souvent cultivées à proximité du site de production, soit directement auprès des producteurs, soit via des opérateurs économiques locaux.

Sur le plan technique, on y trouve aussi bien des moulins à cylindres que des moulins à meules de pierre. Les céréales transformées sont variées : majoritairement du blé tendre meunier, mais également de l'épeautre, du petit épeautre, du seigle ou encore du sarrasin. La majorité des farines produites est destinée aux acteurs de l'agroalimentaire, tels que les boulangeries, biscuiteries ou magasins spécialisés.



Source : Biocer

Attentes et besoins des organismes collecteurs et stockeurs du Grand Ouest – Campagne 2025-2026

Classification

- Espèces collectées sous contrat
- Espèces non collectées

Opérateur	Aire d'influence Grand Ouest (départements)	Espèces en pur										Espèces en pur															
		BIO										C2															
		Blé	Triticale	Maïs	Avoine	Tournesol	Colza	Soja	Féverole	Pois	Luzerne	Orge fourragère	Orge brassicole	Seigle	Blé	Triticale	Maïs	Avoine	Tournesol	Colza	Soja	Féverole	Pois	Luzerne	Orge fourragère	Orge brassicole	Seigle
ANJOU MAINE CÉRÉALES	14, 27, 35, 49, 50, 53, 61, 72	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
AXEREAL BIO	14, 27, 28, 36, 37, 41, 49, 53, 61, 72, 85	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
BIOCER	14, 18, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 49, 50, 53, 61, 72, 76	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
BIOGRAINS	36, 37, 41, 49, 53, 72, 79, 86	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
CAP'AB EUREDEN	35, 22, 29, 56	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
NATUP	14, 27, 61, 76, 28, 60, 80	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
CAVAC	16, 17, 44, 79, 85, 86	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
COOPERATIVE DE CREULLY	14, 50, 61	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
GRANEO	49, 53, 72, 37	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
MON GRAIN SAS	29, 22, 56, 35, 44, 49, 53, 72, 50, 14, 61	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
SEVEPI	27, 76, 78, 95, 28, 60	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
AGRO LOGIC	53, 35, 72, 49, 44, 61	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
TERRENA	16, 17, 35, 36, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86, 87	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
UFAB	14, 22, 29, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
AGROCHANVRE	14, 27, 35, 50, 53, 72	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
DESHYUEST	35, 44, 53	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
CHANVRE SERVICE	76, 27, 14, 50, 61, 56, 35, 44	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
CHANVRE INNOVATION	53, 72, 61, 35, 44, 49	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	

Opérateur	Mélanges associations binaires								Mélanges associations binaires								Cultures spéciales non-alimentation animale																			
	BIO								C2								BIO																			
	Blé + Pois	Triticale + Pois	Orge + Pois	Féverole + Triticale	Féverole + Blé	Lupin + Blé	Pois + Blé	Féverole + Orge	Lupin + Orge	Pois + Avoine	Féverole + Avoine	Blé + Pois	Féverole + Blé	Lupin + Blé	Pois + Blé	Féverole + Orge	Lupin + Orge	Pois + Avoine	Féverole + Avoine	Sarrasin	Lin graine	Lin fibre	Lupin	Chanvre graine	Chanvre fibre	Petit épautre	Grand épautre	Lentilles	Pois chiche	Pois vert	Quinoa	Millet, Sorgho	Betterave sucrière	Autres (chia, tef, PdF, avoine nue, carthame, harikots secs...)		
ANJOU MAINE CÉRÉALES	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
AXEREAL BIO	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BIOCER	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BIOGRAINS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CAP'AB EUREDEN	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
NATUP	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CAVAC	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
COOPERATIVE DE CREULLY	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
GRANEO	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
MON GRAIN SAS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SEVEPI	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SARL AGRO LOGIC	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
TERRENA	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
UFAB	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
AGROCHANVRE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
DESHYUEST	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CHANVRE SERVICE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CHANVRE INNOVATION	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

ÉTAT DES LIEUX

Les grandes cultures biologiques évoluent dans un contexte marqué par une forte volatilité des marchés et un repli de la consommation alimentaire. Selon les données provisoires de l'Agence Bio (en avril 2025), pour 2024 la surface agricole utile (SAU) dédiée à ces cultures a reculé de 11,3 % par rapport à 2023, en raison d'une baisse des surfaces en conversion et d'une conversion, au moins temporaire, d'une partie des terres en cultures fourragères.

Cette dynamique s'est traduite en 2024-2025 par une collecte divisée par deux par rapport à la campagne précédente, conséquence à la fois de la diminution des surfaces et de rendements impactés par des conditions climatiques difficiles. Cette forte baisse s'évalue à - 53 % en blé, - 48% en triticale, - 33 % en orges et - 11 % en maïs.

Après une période de saturation des silos en 2022-2023, des tensions sur les disponibilités se font désormais sentir. Face à ce déficit de volumes, les transformateurs (meuneries, fabricants d'aliments du bétail) ont eu recours à l'importation pour sécuriser leurs approvisionnements en 2024 (volume d'import estimé 46 000 tonnes de céréales pour 2024/2025).

Concernant les utilisations, les premiers postes d'utilisations des 4 céréales biologiques sont la fabrication d'aliments pour le bétail (FAB) et la meunerie. Selon FranceAgriMer, pour 2024/2025, une reprise semble s'annoncer, + 4 % prévisionnels pour les FAB et + 2% pour les meuneries. Côté protéagineux, la demande par les FAB s'annonce stable.

PRÉCONISATIONS

Il est important que vous preniez contact avec des conseillers et organismes collecteurs pour :

- Vous orienter dans vos choix d'assolement
- Anticiper vos volumes de production et planifier la collecte

La contractualisation, totale ou partielle*, avec un metteur en marché reste la voie la plus efficace pour :

- Sécuriser vos débouchés et revenus
- Avoir une vision sur le long terme et structurer la filière durablement
- Faciliter le travail des opérateurs aval, en matière de collecte et de mise aux normes
- Maîtriser le développement de la filière et éviter des comportements déstabilisants d'amont en aval

*Chaque opérateur propose une forme de contractualisation différente (durée, prix, volume et/ou qualité)

Afin de gérer au mieux la collecte de vos cultures, assurez-vous que vos certificats sont bien à jour. Prenez aussi contact avec votre organisme collecteur pour :

- Être informé du protocole qu'il a mis en place dans le contexte sanitaire actuel
- Connaître les conditions de collecte des cultures spécifiques ou en conversion (passage de C1 à C2 / passage de C2 à bio) et les documents administratifs correspondants

Pour vous aider dans vos choix en AB, le recours à une expertise extérieure reste essentiel. Vous disposez :

- De l'appui de techniciens-conseillers pour sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches
- Des échanges entre producteurs pour bénéficier des retours d'expériences et acquérir de nouvelles compétences ;
- De rencontres professionnelles pour rester informé

Bibliographie

- Céréales, oléagineux, protéagineux bio du Grand Ouest – Juin 2025 – Normandie, Bretagne et Pays-de-la- Loire.
- Notes de conjoncture et d'actualité sur le secteur biologique – Agence bio.
- France Agrimer
- Produire bio



BIO
en NORMANDIE

Contact

Benoît COIFFIER
Chargé de mission Grandes Cultures
bcoiffier@bio-normandie.org
07 49 07 80 29

Avec le soutien financier de :



RÉGION
NORMANDIE